RAPPORT SUR LES REBOISEMENTS

KANKALABE – GUINEE 2012 à 2015 MECENAT FILOR AVOCAT



Le partenariat entre l'Association KANKALABE GUINEE NANCY (AKGN) et FILOR AVOCATS pour le financement d'opérations de reboisements à Kankalabé s'est noué en 2012 lorsque le cabinet FILOR s'est engagée dans une démarche éco développement.

FILOR avait réalisé un bilan carbone entamait une réflexion approfondie sur la réduction de ses émissions de C0² et sur le développement éco responsable et souhaitait dans ce cadre compenser ses émissions de gaz à effet de serre.

L'AKGN avait des projets de reboisement depuis 2009 avec l' Union de Groupements de Planteurs de Kankalabé et cherchait des financements en permettant la réalisation.

Ce projet de plantation de diverses essences forestières à croissance rapide sur Kankalabé a été engagé officiellement le 13 mars 2012.

Il est piloté par l'Union des Groupements de Planteurs de Kankalabé qui fédère 13 groupements affiliés composées de propriétaires terriens et de planteurs.

Contexte et justification économique et environnementale des reboisements en cours de réalisation

Les groupements de planteurs sont nés d'une prise de conscience que comme dans toute la Guinée, le couvert végétal de la sous préfecture de Kankalabé se dégrade progressivement victime notamment de l'écobuage (débroussaillage par le feu), mal utilisé et non maîtrisé qui transforme de grandes étendues autrefois boisées en de vastes terrains nus, très pauvres en humus et improductifs ou presque.





- A côté de l'aspect écologique évident, le projet en cours vise à aider les populations à poursuivre la plantation d'arbres en montrant que la période de jachère peut être mise à profit pour pratiquer la sylviculture qui permettra d'améliorer la fertilité des sols tout en créant de nouvelles sources de revenu.
- Les membres de l'union des groupements de planteurs qui ne peuvent espérer tirer les premiers fruits de leur travail qu'au bout de 7 ans avec les premières coupes d'éclaircie mais surtout après 15 ans, ont conscience que les projets qu'ils initient aujourd'hui amélioreront la vie des générations futures.
- Cette initiative locale engagée sur le long terme et menée par une population rurale si démunie mais attachée à sa terre nous a touché.
- Elle se devait d'être appuyée et le projet présenté est le fruit de cette rencontre d'intérêts convergents.

Présentation du projet

Chacun des groupements composant l'union s'est engagé dans le reboisement d'une superficie d'un hectare en 2012. cette opération s'est poursuivie en 2013.

Aujourd'hui après 4 opérations successives, 100.000 boutures d'acacias Mangium et Gmelinas élevées en pépinières ont été transplantées sur 35 ha de terrains dénudés et 13 ha vont être mis en pleine terre en juillet sur 13 parcelles de 1 ha

Préalablement les semis sont répartis dans des pépinières créées à proximités de points d'eau dans chaque district de la sous préfecture où se situe le lieu de plantation retenu.





Au début de la saison des pluies (dans le courant du mois de juillet), les plants sont mis en pleine terre et la nature prend le relais pour l'arrosage...

A terme, le projet en cours permettra l'exploitation du bois produit.

Une bonne gestion des coupes programmées et le renouvellement d'opérations similaires sur les années à venir rendront possible une gestion maîtrisée de l'exploitation forestière en la combinant avec l'intérêt écologique du programme.







Détail des travaux réalisés au moyen du financement réalisé :

- Achats du matériel nécessaire : arrosoirs, brouettes, cordeaux, décamètres, godets, sachets plastiques etc...
- Formations des membres des groupements concernés par le reboisement par un technicien spécialisé. Les formations couvrent à la fois le domaine technique et la gestion
- Installation des pépinières
- Nettoyage et clôture de chaque site, ramassage et préparation du terreau, remplissage et classement des sachets plastiques, semis et arrosage, entretien
- préparation des domaines de plantation
- Défrichement, labour, clôture
- transplantation et mise en place de pare-feux
- Suivi et entretien des plants sur site





Une pépinière de Gmélina à terme (prête à la transplantation)

Nos constatations sur place

PLANTATIONS:

2012 : 14 hectares

2013 : 11 hectares

2014 : 10 hectares

Des échecs à signaler :

- 3 ha noyés par les inondations en 2012
- 2 ha pour l'action 2013 et 1 ha pour l'action de 2014 ont brûlé du fait de feux de brousse.

... mais le bilan est clairement positif puisque 29 ha sont désormais en pleine terre et entretenus par des regarnissages réguliers pour remplacer les arbustes morts

• 2015 : 13 hectares vont être mis en pleine terre en Juillet

- Nous avons également touché du doigt l'engagement et le sérieux de l'Union des groupements de planteurs par des discussions à bâtons rompus, par la consultation des documents de gestion (livres de caisse, comptabilité, contrats signés avec les propriétaires pour la concession des terrains reboisés), par la rencontre avec la personne en charge des formations.
- Nous avons perçu toute l'importance d'un tel projet qui engage sur le long terme et génère une activité, une solidarité et ravive l'espérance de jours meilleurs dans un environnement sauvegardé.





- Le mécénat couvre tous les frais d'acquisition des matériels et semences nécessaires à l'opération ainsi que les formations assurées sur site.
- Les bénéficiaires locaux ont participé de leur côté par leur engagement actif et par leur travail collectif.
- L'AKGN a demandé la pose devant chaque parcelle de panneaux

signalant les opérations

Exemple de panneau :

2012

Reboisement District de DINKOLI

Partenariat: UGPK / AKGN / FILOR AVOCATS



Gmélina de taille respectable



2 plants de Gmélina (gauche) et d'Acacia Mangium (droite) âgés de 2 mois et ramenés de Guinée en 2012



- La croissance des arbres plantés peut être suivie au fil des missions successives de l'AKGN.
- aujourd'hui nous avons également un partenariat avec ECOTA sur les reboisements à Kankalabé
- Projet en cours : l'envoi d'étudiants en agronomie forestière en mission sur place pour déterminer précisément le comptage carbone permettant la délivrance de certificats aux entreprises qui compensent leurs émissions







 https://www.youtube.com/watch?v=2V_B1 cATzbs